



## Déclaration de la CFDT au CHCST du 18/04/2013

### « Ristourne trajet » (\*)

#### EUROCOPTER

C  
F  
D  
T  
E  
U  
R  
O  
C  
O  
P  
T  
E  
R

Le CHCST est amené à se prononcer sur « la ristourne trajet »(\*).

La CFDT constate que le nombre **d'accidents de trajet** reste stable avec **53** accidents en 2012 pour **52** en 2011.

**77%** des accidents ont eu lieu sur le trajet « **aller** » en venant travailler. La CFDT se pose la question de savoir si les salariés qui ont eu ces accidents ne sont-ils pas stressés à l'idée de ne pas avoir de places pour se garer en arrivant dans l'entreprise ?

Le **manque de vision** et d'**anticipation** conduit seulement en 2013 à construire un parking à étages sur le P1 qui sera opérationnel **début 2014**. N'aurait-il pas été plus judicieux de l'implanter sur le P2 plus vaste avant la mise en place du solaire ? Ce parking sera – t –il cependant suffisant pour faire face à **l'augmentation des effectifs** inscrits et intérimaires liée la **forte croissance** de l'entreprise ?

#### Dossier Ristourne Trajet :

La CFDT regrette que l'on fasse état des services tels que la coopérative, le dispensaire, la mutuelle qui n'apportent rien par rapport à la problématique des transports.

La CFDT rappelle **l'absence de concertation** et d'**écoute** de La Direction avec les **partenaires sociaux** sur les problématiques de parkings et de transport. Les partenaires ne sont que mis devant le « **fait accompli** », les décisions étant déjà prises.

Entretien automobile : Le rapport fait état de contrôles gratuits régulièrement organisés et une mise à disposition d'une station de gonflage sur le site : ces prestations ne sont pas connues des salariés, il serait bon d'en faire état par le biais d'intranet pour que les **tous les salariés** puissent profiter de ces avantages.

#### En revanche la CFDT soutient :

- L'utilisation de plus en plus fréquente des salles de **vidéoconférences** qui permettent de réduire les déplacements.
- La sécurisation des accès piétons et l'amélioration permanente à l'accessibilité du **personnel à mobilité réduite**.

Comme les années précédentes Il ne faut pas oublier les **salariés sous-traitants** qui sont pénalisés par le fait d'attendre la navette du parking de Saint-Victoret ↔ Eurocopter alors qu'ils contribuent eux aussi à la réussite de l'entreprise. L'éloignement conduit certains à se garer le long de la RN113 ce qui est hautement **accidentogène, point soulevé à de multiples reprises par la CFDT**.

(\*) La Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) peut accorder des **ristournes financières** (entre 25 et 87,7 % du montant de la majoration forfaitaire « accidents de trajet ») aux entreprises pour tenir compte de l'effort de prévention et des mesures prises pour diminuer la fréquence et la gravité des accidents du trajet.

### **Transport par bus :**

Avec 1 ligne supplémentaire, 3 localités de plus desservies l'offre du réseau privé s'est légèrement améliorée, néanmoins elle reste encore en dessous les attentes de salariés.

Il serait opportun de rajouter des lignes dans les plages flexibles le matin de 7h à 9h et à partir de 16 h l'après-midi.

Plus généralement, il serait opportun de revoir les principes

### **TER :**

Avec une amélioration de la ponctualité et une meilleure offre les salariés reviennent vers le transport ferroviaire. (**409** abonnés).

Ce moyen de transport que la **CFDT** a toujours soutenu le TER et restera vigilante pour que le système soit de plus en plus attractif et qu'il se développe notamment sur une ligne Aix – VAMP.

Comme chaque année la **CFDT** demande à la Direction que le projet du **chemin piétonnier** de la Gare VAMP à Eurocopter soit enfin mis en œuvre comme cela avait été prévu.

### **Réseau Bus de l'Etang :**

Eurocopter incite les salariés à utiliser ce type de transport en commun même dans leur vie privée, c'est une bonne chose mais malheureusement seulement **63** abonnés ont choisi ce type de transport.

Environ **1600** salariés utilisent les transports en commun d'une façon régulière, ce chiffre est à pondérer avec les **13 000** salariés qui rentrent sur le site tous les jours.

Comme chaque année la **CFDT** demande par ailleurs à la Direction la relance du projet de la **piste cyclable** de Marignane à Eurocopter. La **CFDT** rappelle sa proposition **d'incitation au covoiturage** via notamment une place de parking réservée dans un parking proche de l'établissement (P1 ou P2).

**Années après années les salariés subissent des contraintes de transport qui ne font qu'alimenter le mécontentement des salariés (Bus, parkings,.....).**

**Les décisions ont trop tardé et le problème a été trop longtemps sous-estimé par la Direction, sans oublier l'absence de concertation avec les partenaires sociaux.**

**C'est pourquoi la CFDT se prononcera contre la ristourne trajet 2013.**